



APPEL À RÉSIDENCES RECHERCHE ARTISTIQUE EN XR

<https://xr2c2.univ-cotedazur.fr>

Cette résidence bénéficie d'une aide du gouvernement français, gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du projet Investissements d'Avenir UCAJEDI portant la référence n° ANR-15-IDEX-01.

1- À propos de la Résidence XR²C²

1.1 - Présentation. Initié en 2020 grâce à l'impulsion d'Université Côte d'Azur et de son label IDEX Initiative d'excellence la reconnaissant comme une université intensive en recherche en France, le Centre de référence en réalité étendue XR²C² (eXtended Reality Research and Creation Center) regroupe les actions multi-disciplinaires de 13 laboratoires UCA dans le domaine de la Réalité étendue (ou XR). Il vise notamment à coordonner les actions de recherche entreprises sur le nouveau campus Cannes autour des nouveaux médias, et s'articule avec les différents consortiums qu'intègre UCA sur les Industries Culturelles et Créatives.

Ouverte à l'ensemble des expériences de réalité étendue (virtuelle, augmentée, mixte), la résidence XR²C² est un nouveau dispositif dédié à la création immersive. Elle a comme objectif de permettre à une créatrice ou un créateur – quelque soit son statut – de développer son **projet de recherche en art et création dans le domaine de l'immersivité**. Elle sera également l'occasion de renforcer les liens entre les différentes disciplines représentées dans le centre de référence (Informatique, traitement du signal, narratologie, lettres arts et humanités, histoire, information et communication, santé, cognition, musique, théâtre, danse), ainsi qu'avec les doctorant·es et post-doctorant·es des laboratoires partenaires de XR2C2 (INRIA, I3S, SICLAB, CObTEK, CTEL, LIRCES, CEPAM, CMMC,

Conservatoire de Nice, LAPCOS, CIRM, LAMHESS, GREDEG, ICN Business School Artem, CEPAM, UR2CA-Unité de Recherche Clinique Côte d'Azur, Centre Hospitalier Universitaire de Nice, RETINES), et de créer de nouvelles synergies avec le tissu culturel et entrepreneurial du territoire de Université Côte d'Azur.

1.2 - Objectifs.

La résidence aura lieu au Campus Georges Méliès, à Cannes, lieu de formation et d'[innovation](#).

À l'issue de sa résidence, le·la créat·eur·trice devra fournir un compte-rendu de son expérience, de son travail et de l'évolution du projet pendant cette période. Le projet devra également faire l'objet d'une présentation à l'occasion d'une journée de restitution. Cette présentation se fera sous forme de conférence / master class exposant les questionnements préalables, problématiques rencontrées et les solutions proposées. Le· la créat·eur·rice sélectionné·e aura l'opportunité de prendre part à différents événements (festivals, conférences internationales, etc).

1.3 - Avantages.

- 8 à 12 semaines de résidence au Campus Georges Méliès à Cannes
- Entre 3.000 et 6.000 euros en fonction du temps de résidence, des déclinaisons de la résidence et du projet retenu
- Accès aux plateformes techniques
- Logement (T1) : sous réserve de disponibilité, un logement est prévu dans la résidence CROUS à proximité immédiate du Campus Méliès.
- Transport A/R pris en charge en fonction du statut et sur présentation des justificatifs, soumis aux conditions du marché public-Une enveloppe de production pourra être mise à disposition selon le projet pour l'achat de matériel supplémentaire (qui restera la propriété de XR2C2)
- L'acquisition d'une version / déclinaison du projet par XR2C2 (pré-achat : montant à définir)

2- Conditions d'éligibilité

2.1 - Profil des postulant-es.

- artiste, créateur·rice ou porteur·euse d'un projet XR en développement
- professionnel·le confirmé·e, justifiant de premières expériences dans le domaine de la XR
- Chercheurs·ses confirmé·es justifiant de premières expériences dans le domaine de la XR

2.2 - Projets acceptés. Ce programme est ouvert à tout type de projet XR (réalité virtuelle 360 ou interactive, augmentée, mixte, installation incluant des technologies immersives et intégrant ou non du spectacle vivant).

2.3 - Critères de sélection

Le comité de sélection évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- L'originalité du ou des concepts artistiques et/ou de recherche présentés ;
- La faisabilité de la résidence ;
- L'adéquation de la proposition avec les thématiques de [XR2C2](#)
- L'autonomie de l'artiste en lien avec les principaux aspects techniques de création du projet.

3.2 - Informations requises

- Statut professionnel
- une copie de la carte d'identité ou du passeport (pour les personnes de nationalité française)
ou
- une copie de la carte de résident·e ou du visa de travail (pour les personnes de nationalité étrangère résidant en France)
- un CV professionnel détaillant les qualifications et le parcours
- un portfolio des précédents projets
- une lettre de motivation
- une lettre de recommandation
- une description du projet de recherche en création suivant le modèle fourni en annexe

4- Sélection et engagements

4.1 - Comité de sélection. Le comité scientifique de XR2C2 évaluera les projets éligibles.

4.2 - Notification et annonce officielle. Le nom du ou de la lauréate sera officiellement notifié par e-mail après décision du comité de sélection.

4.3 - Obligations du de la lauréat.e. Un contrat de résidence récapitulant l'ensemble des engagements de part et d'autre sera signé entre les parties prenantes .En amont de la résidence, la personne lauréate s'engage :

- à transmettre aux partenaires le plan de travail (incluant les déplacements envisagés) prévu pendant la résidence

Pendant la résidence, la personne lauréate s'engage :

- à rencontrer et échanger avec les autres chercheuses et chercheurs et artistes de Université Côte d'Azur
- à mener à bien le plan de travail prévu
- à partager aux partenaires à l'issue de sa résidence un rapport et une démonstration détaillant le processus de création suivi et les résultats obtenus

Concernant le projet, il / elle la personne lauréate s'engage :

- à ce que le projet soit finalisé au plus tard le 31 mars 2023
- à présenter le fruit de son travail en résidence (prototype, work-in-progress) dans le cadre des activités de XR2C2
- à faire figurer dans les crédits du projets et sur l'ensemble des supports de communication les logos qui seront transmis par les partenaires
- à autoriser les partenaires de la résidence à communiquer ou à présenter le projet à des fins promotionnelles dans le cadre de leur programmation

5- Calendrier

14 juin 2022 : ouverture de l'appel à candidatures.

1^{er} juillet 2022 : notification par email de l'intention de candidature



UCA J.E.D.I.
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



XR²C²
EXTENDED REALITY
RESEARCH AND
CREATIVE CENTER

24 juillet 2022 : clôture de l'appel à candidatures (minuit, GMT).

16 août 2022 : notification des finalistes et non sélectionné-es

1^{er} septembre 2022 : entretiens en ligne avec les finalistes et notification du ou de la lauréate.

6- Contact

Envoi des dossiers à : matteo.treleani@univ-cotedazur.fr et lucile.sassatelli@univ-cotedazur.fr

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question : jean-francois.trubert@univ-cotedazur.fr et clara.lopez-segui@univ-cotedazur.fr



UCA J.E.D.I.
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



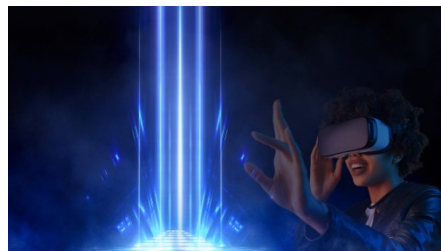
XR²C²
EXTENDED REALITY
RESEARCH AND
CREATIVE CENTER

ANNEXE 1

TEMPLATE DE SOUMISSION

APPEL A RÉSIDENCES ART-CRÉATION

ANNEE 2022





UCA J.E.D.I.
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



XR²C²
EXTENDED REALITY
RESEARCH AND
CREATIVE CENTER

IDENTIFICATION

Nom et prénom du porteur de projet responsable de la demande :

E-mail du porteur de projet responsable de la demande :

PROJET

Titre du projet :

Résumé (150 mots) :



Calendrier :

Partenaires extérieurs (oui/non) :

Partenaire extérieur n° 1 :

Partenaire extérieur n° 2 :

Description des objectifs de la résidence, en termes d'approches, de méthodologies ou de techniques (8 pages maximum, annexe descriptive possible) :

Inscription dans les axes thématiques de XR2C2:

TABLEAU DE FINANCEMENT

DEPENSES en HT			
NATURE		MONTANT	
TOTAL DEPENSES			
RECETTES ACQUISES		RECETTES SOLLICITEES	
ORIGINE	MONTANT	ORIGINE	MONTANT
TOTAL RECETTES			

Signature du porteur de projet :